

CONSEIL MUNICIPAL

En visioconférence par le biais de SKYPE (cf. ordonnance gouvernementale)

Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 09 avril 2020

Absent : FLEURY Jacky

Excusé : LEDAUPHIN Cédric (a donné pouvoir)

Les élus sont remerciés pour leur participation à ce conseil spécifique puisque, comme vous le savez, nous n'étions pas prévus nous retrouver en raison des nouvelles élections municipales qui se sont déroulées le dimanche 15 mars dernier. La crise sanitaire que nous traversons en a décidé autrement et nous nous sommes adaptés. Nous continuons à œuvrer pour le bien de la commune. Au quotidien, les élus s'occupent de la gestion de ladite crise mais également des affaires courantes. L'action au service des Bazogéens, telles ont toujours été nos motivations et ambitions.

Nous envoyons des mails pour informer les nouveaux élus de nos actions.

10/12 présents

(11 voix en raison du pouvoir de M. LEDAUPHIN envers M. HEURTEBIZE)

COMPTABILITÉ

Depuis le 16 mars à 00h00, les restaurants et bars ont été sommés de fermer leurs établissements. Cette décision gouvernementale n'est pas sans conséquences. D'ailleurs, quelques jours après, le confinement de la totalité des français n'allait pas dans le sens du bien économique.

Nous souhaitons aider notre seul commerce (restaurant La Gourmandine) puisque les gérants sont nos locataires. Dans un premier temps, nous avons demandé le report des loyers mais, lors de ce conseil, nous proposons la suppression des loyers durant toute la période du confinement.

Sachez, également, que nous avons envoyé un mail à toutes les entreprises de notre commune (y compris les artisans extérieurs qui résident à La Bazoge-Montpinçon).

Nous délibérons (dont 1 voix par pouvoir) :

Pour : 11

Contre : 00

Abstention : 00

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous souhaiterions établir un arrêté provisoire pour l'extinction totale de notre éclairage public et ce, durant toute la période de confinement. Cela prendrait effet à compter du vendredi 10 avril 2020 jusqu'à la fin de la période du confinement sanitaire.

Nous délibérons (dont 1 voix par pouvoir) :

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

SALLE COMMUNALE

Nous proposons de délibérer en faveur des locataires de la salle communale qui ont réservé durant ce « gel » de toutes manifestations. Nous serons vigilants pour rembourser les acomptes. Si les locataires souhaitaient réserver à une autre date et que nous conservions l'acompte, nous ne nous y opposerions pas.

Nous délibérons (dont 1 voix par pouvoir) :

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

QUESTIONS DIVERSES

FERMETURE DE CLASSE

Nous avons envoyé un courrier au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale pour exprimer notre souhait de conserver la classe menacée de fermeture.

ALSH

Notre centre de loisirs sera ouvert durant la première semaine des vacances de printemps. Pour la seconde semaine, notre collaboration avec la commune de COMMER sera toujours d'actualité.

TRAVAUX DIVERS

Sous une quinzaine, nous effectuerons des travaux menus tels les curages de fossés et des aménagements de voirie. Les élus de mars 2020 ont été avertis de nos actions et le seront durant la période de confinement.

MASQUES TISSUS

Une habitante de notre commune s'est manifestée pour confectionner gratuitement des masques. Pour les personnes intéressées, merci de contacter la mairie.